Académie de POITIERS COLLEGE FONTBRUANT 15 rue du Collège 17250 SAINT-PORCHAIRE ce.0170055t@ac-poitiers.fr

Tél.: 05.46.95.60.47 Fax: 05.46.95.60.17

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration Date : Lundi 30 Novembre 2015

Année scolaire: 2015-2016

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : 16/11/2015

1^{ère} convocation (oui/non): 16/11/15

2^{ème} convocation (oui/non):

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président: M. CATROU Rémy

Secrétaire de séance : Mme CUSSAC Géraldine

Quorum: 13

Nombre de présents : 22

Ordre du jour

I – <u>VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT</u>

- 1.1 Répartition des Indemnités pour Missions Particulières (I.M.P.) 2015-2016
- 1.2 Réforme du Collège :
 - Décisions du Conseil Pédagogique
 - Plan de Formation des Enseignants
 - Plan de Communication vers les familles

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

2. 1 - Budget 2016

III – QUESTIONS DIVERSES

A déposer au Secrétariat 48 heures avant la date du conseil

Annexes [nombre – titre]:

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Lundi 30 Novembre 2015

		Titulaires				Suppléants			
	Qualité	Nom - Prénom	P[¤]	A [¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A(*)	E[¤]
ADMINIST RATION	Chef d'établissement	CATROU Rémy	х						
	Gestionnaire	DECROUY Brigitte	х						
	C.P.E.	BOLAFFI Isabelle	Х		,,,,,				
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DOUBLET Michel SEGUIN Brigitte	X x						
	Groupement de communes								
	Commune siège	GUILBAUD Christiane			Х				
	Commune siège	GRENON Jean-Claude	х	***************************************					
PERSC	NNALITE QUALIFIEE								
5	Personnel d'enseignement	ROUX Silien	х						
ME		LEGRAND Nathalie	Х						<u>-</u>
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT		GUERRY Patricia	х				-		
		JOANNY Joëlle	х						
		GAUVRIT Christelle	х						
		LAFFONT Clarisse-Anne	х						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	VINET Josiane	X						
		DAUNIS Christelle	х						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	FAURE Yannick	х						
		TROCHUT Catherine	х						
		VAROQUI Claudine	x						
		CUSSAC Géraldine	х						
		RAIMBERT Cathy	х						
		RIEU Sandie	х			1 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1			
TS	Elèves	AUBERT Charly	х						
AREN		BITEAU Lucas	х						
9									

[II] P: 22 Présents - A: Absent - E 1 Excusé

A 18h 30, le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance du Conseil d'Administration en remerciant tous les membres ayant répondu à la convocation du 16/11/15.

Les Procès Verbaux des séances du 29/06/15 et du 12/10/15 sont approuvés à l'unanimité.

I - VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Au sujet de la sécurité au collège

Suite aux évènements du vendredi 13 novembre, le collège a dû mettre en application de nouvelles consignes de sécurité. Depuis le lundi 23, conformément à la circulaire du BO en date du 25 novembre 2015, il y a un affichage des consignes de sécurité sur le tableau à l'entrée de l'établissement ainsi que sur pronote, la mise en place d'un contrôle visuel des sacs à l'accueil des élèves le matin, un contrôle des pièces d'identités des adultes pénétrant dans l'établissement. Le bâtiment est rendu inaccessible pendant les cours (portes et grilles internes fermées à clé).

Notre limite : le portail vert à l'arrière du bâtiment, utilisé pour les livraisons, les taxis (ULIS) et le personnel n'est pas fermé car il n'y a pas de verrouillage automatique à distance et nous ne disposons pas de suffisamment de personnel pour y allouer une personne à temps plein.

Des exercices de sécurité sont prévus : le mardi 1^{er} décembre un exercice d'évacuation habituel et le jeudi 10 décembre un exercice de confinement, nouveau avec une alarme distincte.

Les consignes de ces exercices ont été communiquées à l'ensemble du personnel et les professeurs principaux en ont discuté avec leurs élèves en classes.

M CATROU remercie l'ensemble du personnel, les élèves et leurs familles de respecter les nouvelles consignes de sécurité avec bienveillance.

Mme JOANNY fait remarquer que le confinement des élèves présents dans le gymnase est prévu dans les vestiaires mais que des carreaux cassés depuis un certain temps ne sont toujours pas réparés. M Catrou rappelle que la demande de réparation a été faite et que l'on confine au mieux de nos possibilités. Lors des hommages aux victimes et de la minute de silence, les élèves se sont tous bien tenus et ont été attentifs toute la durée des discours (M DOUBLET, conseiller départemental, M GRENON, maire de Saint Porchaire, M CATROU, chef d'établissement et Mme BOLAFFI, CPE).

1.1-Répartition des Indemnités pour Missions Particulières (I.M.P) 2015-2016

Pour rappel, le chef d'établissement confie à des professeurs des missions particulières, en plus de leurs fonctions d'enseignement, donnant lieu à des indemnités. 8 I.M.P, pour un budget global de 10 000€ (1I.M.P=1250€) sont attribuées à l'établissement et il est maintenant obligatoire de voter en CA leur répartition.

Le Conseil Pédagogique a proposé:

- 2 I.M.P repartis entre les trois professeurs chargés du numérique et de l'informatique, lié à la pédagogie et à la gestion de pronote. (Mme GAUVRIT, M COCU et BONNEUIL)
- ½ I.M.P culture pour Mme LEGRAND qui gère l'épreuve d'histoire des arts du DNB.
- -1 I.M.P pour M RICHARD en tant que coordinateur EPS.

Ces 3.5 IMP sont soumises au vote du CA.

Vote de la répartition des I.M.P.

RESULTAT DU VOTE: 22 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Cette répartition est approuvée à l'unanimité.

Les 4.5 IMP restantes seront attribuées sur proposition du Chef d'établissement et avis du Conseil Pédagogique avant présentation devant le Conseil d'Administration.

1.2-Réforme du collège

Décision du Conseil Pédagogique

Le conseil pédagogique pilote l'application de la réforme, il s'est réuni et se réunira de nouveau en janvier. Le postulat de départ : préserver les postes présents dans l'établissement, c'est un choix humain et pédagogique, motivé par le fait qu'un enseignant à temps plein dans un établissement y est plus investi qu'un enseignant sur un poste partagé.

En ce qui concerne la répartition AP/EPI (4) en cycle 4, la solution 2h AP+2hEPI est choisie pour une gestion et une organisation plus faciles pour la 1^{ère} année. Les professeurs ont la charge de préparer des EPI dans leur discipline (2h/ semaine), pour le prochain conseil pédagogique.

Une inquiétude forte réside dans le volume des heures de cours (26h) qui entraîne de fait un nombre d'heures de permanence important par semaine (6h), pour les élèves à 97% ½ pensionnaires. Comment gérer avec 4.5 postes d'ASSEDU ? (perte d'1/2 poste à la rentrée 2015) Il semble y avoir une inégalité de traitement entre les villes et les campagnes, nos élèves tributaires du ramassage scolaire étant amenés à une semaine scolaire mal adaptée.

Plan de formation des enseignants

Les professeurs sont tenus à 5 jours entiers de formation, avant la mise en place de la réforme, et à date imposée par le rectorat. 3 jours de formation transversale et 2 jours de formation disciplinaire.

- 1 journée par professeur dans la semaine du 4 au 8 janvier 2016 ;
- 1 journée par professeur dans la semaine du 4 au 8 avril 2016;
- 1 journée par professeur dans la semaine du 23 au 27 mai 2016;

Espagnol	Jeudi 4 février / Mardi 15 mars	Allemand	Vendredi 5 février / Mardi 8 mars
Arts Plastiques	Lundi 8 février / Mardi 9 février	Education Musicale	Jeudi 11 février / Vendredi 25 mars
EPS	Jeudi 31 mars / vendredi 1er avril	Histoire Géo EMC	Jeudi 11 février / mardi 15 mars
Lettres	Mardi 2 février / jeudi 3 mars	Mathématiques	Vendredi 5 février / mardi 22 mars
Sciences Physiques	Vendredi 12 février / mardi 29 mars	SVT	Vendredi 5 février / lundi 7 mars
Techno	Mardi 9 février / lundi 21 mars	Anglais	Lundi 8 février / vendredi 18 mars

Il va donc y avoir un absentéisme des professeurs important sur ces périodes ce qui va générer des modifications importantes des Emplois du temps.

Plan de communication vers les familles

Il y aura avant les vacances une information aux familles pour expliquer l'absentéisme groupé des professeurs en janvier.

M CATROU se rapproche des directeurs d'école pour organiser une information aux élèves de CM2 et de leurs familles.

Au collège il y aura une réunion d'information organisée par niveau 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}. Pour les parents de ces élèves, une information sera proposée dans la commune et il sera fait appel, si nécessaire, à l'aide des municipalités pour trouver des salles de réunion.

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

En avant propos M CATROU rappelle que les locaux sont les mêmes, qu'il y a une progression d'effectif de 2% soit 499 élèves et une augmentation des demi-pensionnaires de 7% par an. Le budget est obligatoirement sincère et en équilibre. Il n'y aura pas de prélèvements sur les fonds de réserves qui sont au plus bas. Tous les ans il faut grignoter sur le pédagogique pour boucler le budget et c'est fort regrettable.

2.1-Budget 2016

Mme DECROUY présente le budget. Des choix budgétaires ont été faits par mesure d'austérité. En effet, les crédits d'enseignement n'augmentent pas il faut donc hélas faire des choix. Entre autre, la diminution de la subvention pour l'Association Sportive est maintenue. La subvention pour 2016 est de 200€.

Il est à noter une augmentation de 4 000€ par rapport à l'an dernier de la dotation du Conseil Départemental qui a tenu compte de l'extension des locaux.

Le prix du gaz a été renégocié par Mme DECROUY qui a obtenu une diminution significative du prix à la tonne, 710€ HT au lieu de 1115€ HT, ce qui laisse une bouffée d'oxygène pour le reste. Le passage au groupement d'achat est en cours pour l'électricité mais il n'y a aucune information sur les tarifs pour l'instant.

Avant de présenter le budget, La Gestionnaire précise que le CA va devoir se prononcer sur la délégation de signature, les contrats & conventions – marchés publics, les tarifs, les frais de déplacements, la durée des amortissements, les critères d'attribution des fonds sociaux, la charte des voyages et le budget des voyages et sorties.

DELEGATION ANNUELLE DE SIGNATURE:

La Gestionnaire demande aux membres du CA de voter une délégation annuelle de signature attribuée au Chef d'Etablissement, en respectant le seuil et les codes des marchés publics et dans la limite des crédits ouverts.

Il est procédé au vote.

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

CONTRATS & CONVENTIONS - MARCHES PUBLICS:

La Gestionnaire demande aux membres du CA de voter la liste des contrats, conventions et marchés publics existants dans l'établissement.

Il est procédé au vote.

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

TARIFS DIVERS:

La Gestionnaire demande aux membres du CA de voter les tarifs appliqués en 2016 dans l'établissement.

Il est procédé au vote.

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

FRAIS DE DEPLACEMENTS:

La Gestionnaire demande aux membres du CA de voter les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels de l'établissement. Monsieur le Principal donne les explications nécessaire quant aux principes du règlement des frais de déplacements; le calcul se fait à partir de l'itinéraire le plus rapide trouvé sur via Michelin, frais kilométriques et péages compris. Lors d'un déplacement obligatoire pour un professeur, la gestionnaire ou le principal, il faut y être le plus rapidement possible et en bonnes conditions, donc pas d'économies occasionnant des heures de route supplémentaires.

Il est procédé au vote.

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

DUREE DES AMORTISSEMENTS:

La Gestionnaire présente le tableau de la durée des amortissements. Elle précise que pour l'exercice 2015 dans le cadre de la RCBC, on parle d'amortissements et que les dits amortissements sont inscrits au budget de fonctionnement.

Il est procédé au vote.

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

FONDS SOCIAUX:

Mme la gestionnaire présente les critères d'attribution du fonds social collégien. Elle répond aux questions.

Il est procédé au vote.

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

CHARTE DES VOYAGES:

Mme la gestionnaire présente la charte des voyages.

Il est procédé au vote.

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

BUDGET DES VOYAGES:

La Gestionnaire présente les différents budgets des voyages prévus pour l'exercice 2015. Elle précise que la part des accompagnateurs est financée par moitié sur le budget du collège et sur des dons et legs. Elle précise également que pour les années à venir, il sera utile d'organiser des actions afin de réduire le coût des participations des familles et trouver un autre financement pour la part des accompagnateurs.

Il est procédé au vote voyage par voyage.

ESPAGNE

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LONDRES 6°:

RESULTAT DU VORE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LONDRES 3°:

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

PARIS:

RESULTAT DU VOTE: 22 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Vie de l'élève :

750€ pour le CESC, c'est plus que l'an passé mais c'est nécessaire pour PSC1.

1 500€ pour les fonds sociaux, donc moins que l'an passé. Ce domaine est alimenté par des fonds Etat et la subvention dépende du montant des aides allouées l'année antérieure et de plus ils sont versés tardivement.

Départ de M. Doublet attendu dans une autre réunion.

Service Annexe d'Hébergement :

Le chapitre le plus élevé. Le prix du repas augmente très peu 2.98€ au lieu de 2.96€. Pour faire des économies passage par des groupements d'achats, négociations serrées, promotions. Cependant les produits frais sont privilégiés.

L'opération « un fruit à la récré » n'apparait pas dans le budget, si elle se fait, elle passera en Décision Budgétaire Modificative avec un financement partiel sur les fonds européens.

Il est procédé au vote du Budget.

RESULTAT DU VOTE: 21 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

III - QUESTIONS DIVERSES

Seules quatre classes de 6^{ème} sur cinq vont à la piscine, il y a eu négociation pour l'ULIS et l'autre 6^{ème} mais la piscine ne dispose pas de créneaux supplémentaires.

Questions de la FCPE:

- Y a t'il eu une réponse à la lettre que les enseignants ont envoyé à leur ministre ? NON.
- Pourrait-on mettre le compte rendu de CA sur pronote ? Non, mais sur le site du collège oui.
- Comment faire pour avoir des postes d'ASSEDU en plus ? Les fédérations sont libres d'en faire conjointement la demande.
- Quand le foyer rouvrira t'il ? La semaine prochaine.
- Où en sont les travaux des sanitaires ? M DOUBLET, conseiller départemental soutient le dossier, à suivre.
- Les portables sont interdits mais les élèves peuvent ils les utiliser pour communiquer avec leurs parents lorsqu'il y a des professeurs absents et que la vie scolaire est débordée ? NON
- Quelle aide régionale pour les voyages ? Aucune. La compétence des collèges n'est pas régionale mais départementale.

M CATROU informe le CA que les élèves de 5^{ème} devraient être dotés de tablettes tactiles l'an prochain par le conseil départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 35.

Le Principal, E. FO Rémy Catrou La Secrétaire, Géraldine Cussac